



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



22112747

B₁Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

13 SEP. 2022

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 0440 996 840

Nom

(en entier) : **ACTIONAM**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**Adresse complète du siège : **Avenue Ecolys 2, boîte 9 à 5020 Namur.****Objet de l'acte : Démissions - nominations des administrateurs et administrateurs-délégués.**

PV de l'assemblée générale extraordinaire du 19.08.2022 :

L'assemblée générale acte la démission à ce jour des administrateurs Sacofi s.a., AAV srl et Charles-Edmond de Sauvage ainsi que de l'administrateur délégué Sacofi s.a.

L'assemblée générale nomme à l'unanimité pour une durée de six ans à dater du 19/08/2022 les administrateurs suivants qui acceptent:

Benoît de Sauvage, domicilié rue Damseaux, 6 à 5030 Gembloux

Paul de Sauvage, domicilié Place de Moustier, 3 à 5190 Moustier-Sur-Sambre

Charles-Edmond de Sauvage, domicilié Place de Moustier, 3 à 5190 Moustier-Sur-Sambre

Le conseil d'administration s'est réuni et a nommé Paul de Sauvage, précité, comme administrateur-délégué.

Paul de Sauvage,
Administrateur.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/09/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).